

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20-23 février 2006

RAPPORTS ANNUEL

**Point 4 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2006/4/Add.1

6 janvier 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO

ADDITIF

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLEAU 1: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPELANT UNE SUITE DE LA PART DU PAM

Numéro et date d'adoption de la résolution	Durée	Titre	Suite donnée par le PAM
A/RES/59/9 22 oct. 2004	En cours	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes	Le PAM a signé un mémorandum d'accord avec la Ligue des États arabes en août 2004 pour définir les modalités de leur coopération. ODC a assisté à plusieurs conférences consacrées à divers secteurs pour élargir les connaissances du PAM concernant les activités réalisées.
A/RES/59/211 20 déc. 2004	En cours	Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	WFP/EB.1/2005/10: "Modalités de financement des mesures de sûreté et de sécurité du personnel des Nations Unies". WFP/EB.A/2005/12-D: "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité".
A/RES/59/212 20 déc. 2004	En cours	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement	WFP/EB.1/2005/4-B: "Retrait après une situation d'urgence". La suite donnée par le PAM aux décisions adoptées à propos de l'assistance humanitaire est exposée en détail dans le corps du Rapport annuel de 2005.
A/RES/59/254 23 déc. 2004	En cours	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique: progrès accomplis dans la mise en oeuvre et appui international	WFP/EB.2/2005/4-G: "Mise à jour sur la mise en oeuvre et les réalisations du mémorandum d'accord entre le PAM et le NEPAD".
A/RES/59/255 23 déc. 2004	En cours	Application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique	La capacité du PAM de prédire l'évolution des événements socio-politiques s'est améliorée, ce qui lui permet d'intervenir plus rapidement pour éviter ou atténuer les effets néfastes des conflits sur la sécurité alimentaire. Le rôle de l'aide alimentaire dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion a été évalué pour déterminer le rôle futur que devrait jouer le PAM dans ces domaines.
A/RES/59/216 A/RES/59/217 A/RES/59/219 A/RES/59/214 A/RES/59/215 A/RES/59/218 22 déc. 2004	En cours	Assistance internationale pour le redressement économique de l'Angola; assistance humanitaire et assistance au relèvement en faveur de l'Éthiopie; assistance pour le relèvement et la reconstruction du Libéria; assistance au Mozambique, aide humanitaire et assistance économique spéciale à la Serbie-et-Monténégro; aide humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays	Le PAM communique des informations concernant les résultats qu'il a obtenus, par l'entremise du Coordonnateur résident, en vue de l'établissement du rapport du Secrétaire général.
A/RES/59/231 22 déc. 2004	En cours	Stratégie internationale de prévention des catastrophes	WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1: "Plan stratégique (2006–2009)". WFP/EB.2/2005/5-A/1: "Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006-2007".



TABLEAU 1: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPELANT UNE SUITE DE LA PART DU PAM

Numéro et date d'adoption de la résolution	Durée	Titre	Suite donnée par le PAM
A/RES/59/233 22 déc. 2004	En cours	Catastrophes naturelles et vulnérabilité	WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1: "Plan stratégique (2006–2009)". WFP/EB.2/2005/5-A/1: "Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006-2007".
A/RES/59/202 20 déc. 2004	En cours	Le droit à l'alimentation	WFP/EB/2/2005/4-B: "Le PAM et les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale".
A/RES/59/310 14 juil. 2005	En cours	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)	Le PAM coopère avec les gouvernements des pays de la CEEAC dans les domaines de la recherche ainsi que de la planification et de l'exécution de programmes qui contribuent à la mise en oeuvre des plans nationaux de développement tendant à améliorer la situation économique, sociale, humanitaire et environnementale dans la région, l'accent étant mis en particulier sur la lutte contre la propagation du VIH/Sida. Le PAM a organisé un atelier régional sur le VIH/Sida et la nutrition, en collaboration avec ses partenaires de la région, en novembre 2005. Les programmes du PAM sont axés sur les personnes affectées par le VIH/Sida en République centrafricaine et au Tchad.
A/RES/59/299 22 juin 2005	En cours	Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	Les dépenses engagées par le PAM sont prises en charge par le Gouvernement italien, le Département des opérations de maintien de la paix devant assurer son propre financement. Les négociations se poursuivent sur la finalisation de l'accord d'exécution pour San Vito; le PAM, organisme désigné institution chef de file à cette fin, doit signer l'accord au nom de l'Organisation des Nations Unies.



**TABLEAU 2: POINTS SAILLANTS SOULEVÉS À LA CENT VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO
(ROME, 20–25 JUIN 2005)**

Paragraphes	Suite donnée par le PAM
57. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la baisse des contributions multilatérales, surtout pour les activités de développement, et les donateurs ont été invités à fournir des ressources accrues. Les efforts de collaboration entrepris avec la FAO dans des domaines comme l'approche parallèle, les évaluations des besoins alimentaires d'urgence, les interventions en cas d'urgence, la nutrition et la fourniture d'intrants agricoles ont été considérés comme louables. Il a été suggéré que le PAM redouble d'efforts pour élargir sa base de donateurs. Le Conseil a souligné l'importance de la collaboration réussie entre le PAM et la FAO.	WFP/EB.2/2005/5-B: "Le financement, clé de l'efficacité". WFP/EB.2/2005/5-A/1: "Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006–2007". WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1: "Plan stratégique (2006–2009)".

**TABLEAU 3: POINTS SAILLANTS SOULEVÉS À LA CENT VINGT-SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO
(ROME, 22–27 NOVEMBRE 2004)**

Paragraphes	Suite donnée par le PAM
33. Le Conseil s'est félicité de l'augmentation des contributions financières ainsi que de l'élargissement de la base de donateurs. Le Conseil a pris acte des préoccupations exprimées en ce qui concerne la baisse du niveau du financement multilatéral.	WFP/EB.2/2005/5-B: "Le financement, clé de l'efficacité". WFP/EB.2/2005/5-A/1: "Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006–2007". WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1: "Plan stratégique (2006–2009)".
34. Quelques membres ont recommandé que le PAM rende compte des travaux accomplis pour s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises alimentaires dans son prochain rapport annuel, sur la base des principes directeurs définis par la Conférence de la FAO à sa trente-deuxième session, en 2003.	WFP/EB.2/2005/4-B: "Le PAM et les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale".
35. De nombreux membres ont demandé au PAM de poursuivre ses efforts afin de renforcer les systèmes d'alerte rapide ainsi que la capacité des pays en développement de faire face aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux catastrophes dues à l'homme.	WFP/EB.1/2005/4-B: "Retrait après une situation d'urgence". WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1: "Plan stratégique (2006–2009)". Les systèmes d'alerte rapide humanitaire relèvent du domaine plus large qu'est la préparation des interventions en cas d'urgence. Il s'agit là d'une priorité pour le PAM, comme cela est reflété dans son Plan stratégique pour 2006–2009. Le renforcement de ces systèmes est lié à la réalisation de l'objectif stratégique 1: sauver des vies dans les situations de crise. Le PAM a reconnu d'emblée l'importance que revêtent les systèmes améliorés d'alerte rapide pour suivre l'évolution des crises potentielles et devancer les crises humanitaires. Le PAM s'est par conséquent toujours attaché à renforcer ses connaissances, ses systèmes et ses capacités techniques dans le domaine de l'alerte rapide.

